



COMPTE RENDU DE REUNION COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE

Objet : Commission sportive du 25 avril 2023

Page | 1

Section : SPF

Document n° : 2023 CDN24 SPF CR 002-0

Lieu : VISIO TEAMS

Les présents : Pascal Meyer, Huguette Gaulin, Guy Issot, Lucette Issot (Présidente COPO), , Philippe Poucet (Président CNB), Fabrice Veyssière (retard en stage BF sur Brive), Antoine Linarés, Laurent Pascaud

Les excusés : Patrick Heyer, Serge Moreaud, Frédéric Besse (Président CN St Astier), Cyril Lapierre (information transmise par Pascal),

Ordre du jour:

CND24: Commission sportive

Organizer ☐ Laurent PASCAUD <cd24.president@ffnatationlna.fr>

Time mardi 25 avril 2023 21:00-22:30

Location [Réunion Microsoft Teams](#)

Response ☒ Accepted [Change Response](#)

Agenda :

- Programme JOQUA 6 (14 mai) à simplifier ou non.
- Interclubs Avenirs et Benjamins (13 mai à Villeneuve)
- Sélection départementale (à Libourne le 3 et 4 juin)
- Activité eau Libre hebdomadaire à la Jemaye (initiation)
- Réflexion sur animation autour du Téléthon les 1^{er} et 2 décembre

Réunion Microsoft Teams

Participez à partir de votre ordinateur, de votre application mobile ou de l'appareil de la salle
[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

NB : En italique bleu : informations ou réponses inscrites après la réunion



1. Introduction

- Play off Quart de finale N3 WP le 7 mai. Le premier pourra continuer la course pour le titre N3 et qualifié pour les N2.
- Organisation CND24 avec COPO (ACAP avait décliné lors de la première demande, tout comme nous d'ailleurs). Initialement prévue à Villeneuve, compétition ramenée en urgence sur Périgueux pour des raisons qui me sont inconnues.
- Affiche initiale qui va être mise à jour

Page | 2



CND24 -

2. Programme JOQUA 6 (14 mai)

- Sondage auprès des présents. Il est décidé de ne pas simplifier le programme mais d'y apporter juste des ajustements qui sont en rouge en repositionnant certaines épreuves.
- Le programme challenge avenir est lui aussi modifié en remplaçant les 25m Dos, PAP et Brasse par des 50m Brasse NL, 50 PAP Dos et 50 Dos Brasse.
- Le relais parrainage est conservé mais avec une adaptation si besoin car le CNB n'aurait pas de Benjamins (Aux IC) et incertitude pour l'ACAP.
 - **Réunion 1 :**
 - Relais Parrainage 10x50 NL mixtes (1 Avenir Messieurs et 1 avenir Dames + 2 Benjamins Messieurs et 2 Benjamins Dames +2 juniors et plus Messieurs et 2 juniors et plus Dames **ou à défaut mixte TC**), 1500 NL, 100 4N, **50 Brasse**, 50 Papillon, 100 Dos, 200 NL, ~~25 Dos~~ **50 BRASSE NL** Avenirs, **200 Brasse**, 100 Papillon, 25 NL Avenirs, 400 4N
 - **Réunion 2 :**
 - Relais 4x50 NL mixte, 400 NL, **50 Dos**, 200 4N, ~~25 Papillon~~ 50 **PAP DOS** Avenirs, 50 NL, 100 Brasse, ~~25 Brasse~~ **50 DOS BRASSE** Avenirs, 200 Dos, 200 Papillon, 100 NL
- De nombreuses questions suite à l'interrogation de Yohan sur certains temps du challenge Avenirs qui ne remonteraient pas.
 - Après vérification sur extranat en ligne, les temps remontent quand ils sont sur des compétitions qualificatives (temps) et uniquement avec des indicateurs comme quoi ils sont nagés pour les challenges avenir.
 - Ne pas confondre Challenge Avenirs (obtention des pass'compétitions) et trophées Avenirs.



- Le classement propre à la Dordogne est fait manuellement par Antoine.
- Il apparait aussi que pour les trophées Avenirs il n'y a pas de classement mais juste un listing des participants. Pour les Benjamins (ex jeunes) il y a un classement. Que se passe t'il des ex Jeunes 1 qui sont basculés en avenir.
- Possibilité de faire des 25m en compétitions qualificatives en allant sur l'onglet FFN et non FINA mais y a-t-il un intérêt à les faire. A priori non car non pris en compte pour des trophées, uniquement affichés pour des rankings.

- Laurent et Antoine appelleront la FFN/LNNA (A voir qui) pour connaître le fonctionnement de tout cela et comment sont calculés les trophées, avènements et benjamins.

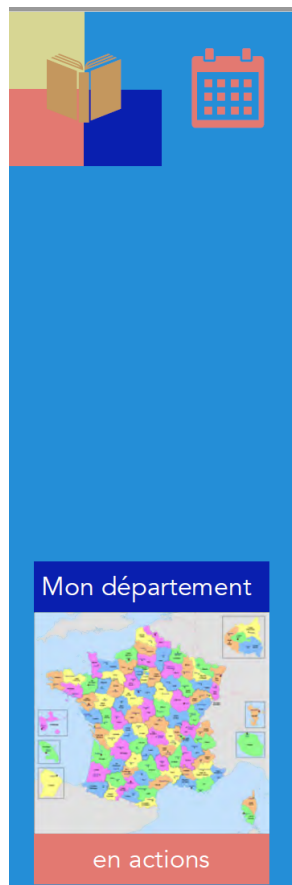
Message transmis à la Ligue et à la FFN avec un retour de Joël et Greg.

Page | 5

○ Comment sont calculés les trophées :

Du 1er janvier au 18 décembre Catégorie d'âge :	3^{èmes} Trophées Avenirs <i>bassin de 25 mètres</i> Filles 11 ans et moins (nées en 2012 et après), Garçons 12 ans et moins (nés en 2011 et après) Titulaires du Sauv'nage et d'une Licence « Compétiteurs »
Préambule Principe	A l'image de la catégorie benjamins, nous n'envisageons pas la formation du nageur en réduisant celle-ci à la pratique et maîtrise d'une nage plutôt qu'une autre, pas plus que nous envisageons l'accès à la performance autour de la maîtrise inconditionnelle de toutes les nages. Il nous semble préférable de laisser à chacun le choix de ses voies d'accès à l'activité, comme à la recherche de performance, en fonction de la singularité de son histoire, de son parcours, des conditions de pratiques et surtout de l'opportunité en fonction de son niveau d'expertise et de sa motivation d'élargir ou non le champ de sa pratique. C'est donc à travers la conquête de deux Trophées disputés sur la quasi totalité de la saison - entre le 1er janvier et le 18 décembre - que nous souhaitons inciter nageurs et entraîneurs, à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort que propose notre discipline : court et intense, long et modéré, varié. La poursuite de ces deux Trophées est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs, elle n'obéit à aucune obligation, et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun. Tout au long de la saison, lors de chaque compétition (déclarée a minima par le Comité Départemental), les réussites aux épreuves composant l'un ou l'autre des deux Trophées seront compilées dans notre base fédérale, sans considération de temps ou de points réalisés. Chaque Trophée sera automatiquement attribué à tout Avenir qui aura réussi les 4 épreuves du « 4 nageur » et/ou les 3 épreuves du « nageur complet ». Ainsi chaque entraîneur est libre du choix de la stratégie qu'il souhaite appliquer concernant l'engagement et la participation du ou des nageur(s) dont il a la responsabilité, nombre de compétitions, nombre d'épreuves disputées, programmation et distribution sur la période ouverte pour le classement de celle-ci. « Trophée Avenir du 4 nageur » • 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre. « Trophée Avenir du nageur complet » • 25 de spécialité*, 100 4 nages et 200 nage libre * 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse
Récompenses Intégration des Trophées Avenirs dans le programme « Mon département en actions »	A l'instar de tout compétiteur disputant au moins une épreuve lors d'une compétition déclarée a minima par nos Comités Départementaux, chaque Avenir marquera 5 points pour son club pour le Classement National des Clubs. Nous encourageons vivement que soient récompensés, à l'échelle de leur Comité Départemental Natation, l'ensemble des Avenirs qui émergeront en fin de saison sur les listes des Trophées du 4 nageur et du nageur complet. La mise en oeuvre de ces trophées étant principalement prise en charge par nos Comités Départementaux, la Fédération Française de Natation veut mettre en valeur leur travail et leurs résultats obtenus.

 Suivante



Annuel Règlement Natation Course 2023 Fédération Française de NATATION



Comme exposé brièvement ci-dessus, les Comités Départementaux peuvent proposer à leur population Avenir tout un programme d'animation et/ou sportif qui correspondra à leur spécificité (densité, répartition territoriale...). **Rien n'empêche de concevoir des programmes innovants** qui proposeront de la confrontation sous toutes ses formes et d'y inclure une ou deux épreuves des Trophées Avenirs. L'essentiel étant, à ces âges, de proposer des réunions courtes qui viseront à mettre le plus longtemps possible chaque nageur en action (ateliers tournants, parcours, confrontation collective) dans un temps de réunion le plus court possible (2 heures max conseillé).

Une rencontre toutes les 4 à 6 semaines semble tout à fait approprié.

L'objectif sera ici de donner un sens à l'activité de cette population EN DEHORS de leur club et de côtoyer d'autres enfants sous les yeux toujours admiratifs de leurs parents.

Ainsi, il sera possible, tout au long de la saison, de proposer l'ensemble des épreuves des Trophées Avenirs disséminées dans plusieurs rencontres au moins une fois, voir plusieurs fois...

Pour **mettre en valeur l'activité de nos départements**, Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information se propose de collecter et d'identifier les Trophées conquis par chaque nageur pour en faire un classement détaillé ci-après.

Pour les deux Trophées Avenirs (4 nageur et nageur complet), chaque fois qu'un Trophée aura été conquis, il sera comptabilisé au crédit du département d'appartenance du nageur avec son total de points. A l'issue de la saison, le total de points capitalisé par chaque département sera pris en compte.

Mais il convient de comparer ce qui est comparable.

La différence de densité peut être considérable d'un département à l'autre et il ne convient pas ici, de faire la part belle à la masse. **Le total de points de chaque département sera donc divisé par le nombre de licences compétiteur Avenirs de ce même département.** C'est avec ce ratio obtenu que les départements seront classés entre eux.

Ce classement sera utilisé pour attribuer des points selon une table de transposition, table qui sera utilisée à 3 autres occasions, et dont leur cumul donnera lieu à un classement général de tous les départements.

- Est-ce que trophées Jeunes = trophées benjamins ou est-ce que les ex-jeunes 1 qui seraient des avenir 3 rentrent dans le classement ?

Avenirs Filles 11 ans et moins (nées en 2012 et après), Garçons 12 ans et moins (nés en 2011 et après) Titulaires du Sauv'nage et d'une Licence « Compétiteurs »

Benjamins Filles 12 et 13 ans (nées en 2011 – 2010), Garçons 13 et 14 ans (nés en 2010 – 2009)

- Est-ce que les 25m enregistrés en FFN et non FINA permettent de rentrer dans un classement du trophée avenir ?

Non, le challenge Avenir doit être déclaré en code 297 (challenge Avenir). Reste le 200m qui doit être nagé pour le trophée du nageur complet et qui n'apparaît pas dans les choix

du challenge. Un complément de réponse est attendu du département informatique de la FFN mais extranat établi une correspondance avec les compétitions qualificatives pour le 200m qui est noté mais dont le temps n'est pas pris en compte. Aucun temps ne peut être remonté sur un challenge Avenirs. Aucun classement ne peut être fait, uniquement un listing est émis des participants qui ont validé qualitativement les épreuves. Pour la Dordogne un classement existe mais il est tenu par Antoine et propre à la Dordogne.

3. Interclubs Avenirs et Benjamins

- Décalé suite à erreur CD47 du 13 au 14 mai 2023.
 - o CNB uniquement 3 ou 4 équipes Benjamins
 - o CN St Astier/COPO : Aucune équipe
 - o ACAP : Avenirs 3 filles – Benjamins 3 Messieurs. Pour l'instant pas d'équipe.

4. Sélection départementale (à Libourne le 3 et 4 juin)

Sélection Départementale de La Dordogne Coupe de France des Départements		
Noms/Prénoms	Année de naissance	Structures
PETRICHER Noah	2009	A.C.A.P
RENOU ODERMATT Louis	2009	C.N.B
SIMON DUFFAU Dorian	2009	C.N.B
ALBERT Arthur	2009	C.N.B
VAN OORT Lucas	2009	A.C.A.P
GASPAR Lucas	2009	A.C.A.P
GIRAUD Colas	2010	C.N.B
TARRISSE Gaetan	2010	C.N.B
DOSQUE Louis	2010	C.N.B
MARIE Mathew	2010	A.C.A.P
DELMAS Robin	2010	C.N.B

- 5 nageurs 2009 et 5 2010 + 1 remplaçant 2009 et 1 remplaçant 2010

- Ajouter 1 nageur 2010
- Pas d'équipe dames en raison d'un nombre insuffisant.
- Vérifier si nageurs estivaux peuvent participer.

Oui, un nageur estival peut participer, c'est-à-dire un nageur dont sa licence est estivale, en revanche je ne suis pas sûr que ses performances seront enregistrées au bon endroit du fait que la compétition n'est pas déclarée estivale sur Extranat.Fr

Page | 8

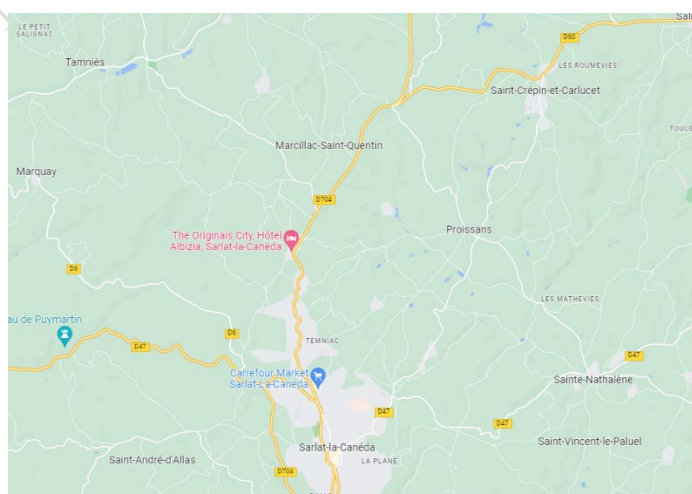
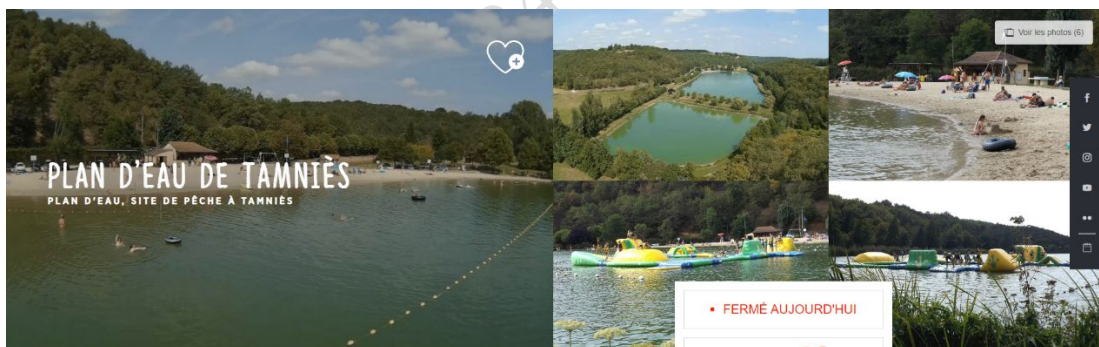
- Lancer les pré-convocations pour savoir qui est là. Se baser sur 14 à 16 nageurs.
- Bassin de Libourne actuellement non homologué. Réunion LNNA et Commission ce mercredi 26 avril 2023 à la piscine de Libourne. En attente retour si changement de site et/ou date.
- Huguette en cheffe de délégation. A voir avec Antoine pour lancer les dossiers. Retour pour le 4 ou 5 mai.
- Délégation 12 + 2 entraîneurs (Antoine et Baptiste à confirmer) + 1 officiel minimum. 1 officiel par équipe mais que ce soit pour les entraîneurs ou officiel, possibilité de compléter. Il est demandé à Pascal s'il souhaite participer mais au vu du programme chargé avant l'été préfère préserver son week end.
- Voir pour 2 minibus (voir si CNB disponible + Location Leclerc ou autre). Idéalement un départ minibus de Bergerac et un autre de Périgueux.
- Réservation hébergement. A discuter samedi à Montpon. Devis La Roche Chalais transféré. L'idée était de profiter de la piscine découverte pour s'entraîner le samedi matin.

5. Activité Eau Libre hebdomadaire à la Jemaye (initiation)

- L'idée est de créer une initiation autour de l'eau Libre les samedi par exemple ou à d'autres dates avec une mutualisation de l'activité. Par exemple l'entraîneur du COPO/St Astier et Agent de développement assure des séances avec des nageurs du CNB, USN24 ACAP type un peu co-voiturage et lors d'une autre séance c'est l'entraîneur ACAP, CNB,

etc. Des idées pour la rentrée sur Périgueux où des licenciés du COPO ou ACAP pourraient nager avec des nageurs d'autres clubs et vice versa de façon à optimiser le remplissage des lignes ou bassins.

- Utilisation licence à 2€ valable 3 jours mais pouvant être prolongée sur 2 ou 3 semaines si dans le même mois.
- Mise en œuvre dès juin
- Patrick m'a indiqué au téléphone de l'organisation de sorties EL.
- Le CN St Astier informe que le club organisera un stage de cohésion pour la rentrée sportive pour pallier la fermeture de la piscine de St Astier au lieu de nager à Neuvic ou mixte entre les deux..
- Projet d'un centre d'entraînement à proximité de Sarlat sur demande du Président G Peiro. Il s'agit du plan d'eau de Tamniès au creux de la Vallée de la Beune dans le Périgord Noir. Financement à discuter mais qui serait pris en charge par le Département comme pour la Jemaye.



6. Réflexion sur animation autour du Téléthon les 1^{er} et 2 décembre

- Proposition relais 100 x 100NL sur un site unique. Timing 2h30 à 3h
- Utilisation sur une ligne d'eau uniquement en laissant les activités piscines se dérouler.
- Voir pour le paiement des relais ou distances avec les collectivités, les banques ou des partenaires de clubs.
- Voir avec le public et la collectivité pour qu'une partie des recettes soient reversées. Si tous les licenciés participent et remettent 1€ on arrive rapidement à plus de 1000€.
- Diversifier le type d'action sur les différentes piscines
- Voir avec Margaux si idées nouvelles.

Page | 10

7. Questions diverses.

- Présentation chasse aux Trésors proposée par Margaux. L'idée est d'attirer des futurs licenciés vers les clubs au travers de bons offerts pour des séances NC loisirs, WP, NA, etc. Possibilité de participation du Comité au travers d'un bon pour offrir la partie fédérale d'une licence NPT de 15€ (base de 3 ou 4 licences maximum). Complicé pour Périgueux avec la fermeture de l'AQUACAP et la réduction des créneaux.

Terre de Jeux à Montpon ce samedi 29 avril 2023. Présence de Margaux (avec le CDOS), Philippe, Huguette et Laurent.

Les prochains où le comité est inscrit :

- o Lalinde le 9 septembre 2023
- o Notre Dame de Sanilhac le 16 septembre 2023, veille de la Jemaye.

- *Livraison le 5 mai des bouées EL achetées avec aide du Département de 40%*



Fin de la réunion vers 23h30